

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE NATIONALE

EXERCICE 2019

Dr Frédéric RUSAKIEWICZ

Médecin Fédéral National

COMMISSION MEDICALE :

Composition : médecin fédéral national, Dr Frédéric Rusakiewicz ; médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire, Dr Vincent Detaille ; kinésithérapeute des équipes de France, M. Vincent Ferring ; Dr Dominique Hornus, Dr Emmanuelle Cugy, Dr Georges Challe, Karine Kuznicki.

Y participent Dr Dominique Pailler, médecin élu et le Dr Jean-Claude Druvert.

20 médecins, 40 kinésithérapeutes actifs dans la commission médicale nationale auprès des équipes de France, 9 infirmier(e)s

Les comités régionaux sont dotés de médecins de région, reste à pourvoir Centre Val de Loire.

3 disciplines sont en attente d'un médecin, boccia, haltérophilie et le tir à l'arc. Les sportifs de ces disciplines sont suivis sur le plan médical par le médecin coordonnateur du haut niveau.

Médecins agréés :

Décentralisation depuis quelques années de l'étude des dossiers de candidats désirant obtenir une adaptation et ou aménagement de leurs épreuves sportives aux examens d'état par l'intermédiaire de médecins agréés. Aux fédérations de trouver ces médecins agréés. La couverture territoriale de nos médecins agréés permet à chaque candidat de réaliser ces certificats.

Pour 2019 nous avons réalisé 35 consultations pour aménagement d'épreuve (30 en 2018).

HAUT NIVEAU

Suivi médical réglementaire

Tous les sportifs sur liste, sportif de haut niveau, espoirs et collectifs nationaux, reçoivent individuellement leurs dossiers. Augmentation du nombre de sportifs 309 en 2018, ils sont 354 en 2019.

Le Dr Vincent Detaille a suivi à titre bénévole, ces sportifs inscrits sur les listes ministérielles, toutes catégories confondues. Cela correspond à environ 350 heures.

Ce bilan a révélé que la moitié des sportifs sont carencés en vitamine D. Vitamine essentielle au bon fonctionnement de nombreuses activités organiques.

Les autres anomalies recensées concernent principalement, des anomalies de la fonction rénale, des anomalies du nombre de globules blancs, des carences diverses en fer, potassium, calcium. Ont été détectées des infections urinaires.

Une vingtaine de sportifs sont concernés par des autorisations à usages thérapeutiques permettant la prise de médicaments inscrits sur la liste des produits dopants.

5% des sportifs de haut niveau ont présenté des anomalies cardiaques révélées à l'électrocardiogramme mais sans contre-indication à la pratique sportive après avis cardiologique spécialisé.

Observance du Suivi Médical Réglementaire :

Augmentation de 7% des dossiers complets soit 72% contre 65%. 10% sont partiels, 18 % ne s'y sont pas souscrits.

Ces Résultats restent satisfaisants en regard des résultats des autres fédérations sportives.

En 2019 une réflexion a été menée sur la réalisation du suivi médical réglementaire.

Faciliter la réalisation de ce bilan en conservant les informations médicales de celui-ci, permettra dès 2020, aux sportifs de l'aborder avec plus de souplesse et facilité.

Encadrements des évènements sportifs

Présence de professionnels de santé sur la plupart des manifestations nationales.

En stages ou en compétitions accompagnement sanitaires des sportifs représentant 1107 vacations, soit 50% de plus :

- 150 vacations médecins
- 865 vacations kinésithérapeutes
- 92 infirmiers

Les soins de kinésithérapies sont majoritairement représentés par de la préparation et/ou récupération.

Les soins médicaux sont représentés par le suivi de blessures mais aussi de problématiques liées au handicap : urologique, dermatologique, infectieux, cardiovasculaire.

Les sportifs bénéficient d'un encadrement infirmier facilitant les soins du quotidien lors de leur déplacement en stage ou en compétition.

Jeux Paralympiques Tokyo 2020

Dans le cadre de la préparation de ces jeux, la commission médicale fait partie intégrante de la cellule haute performance. L'intervention de la commission permet de prévenir, prendre en charge, de façon exhaustive, tous les problèmes de santé du sportif de haut niveau afin de lui permettre la meilleure préparation possible.



HOP 2019 - Stade Charlety, présence du staff médical 29-30 août

Sur la durée de l'évènement, deux médecins, une étudiante en médecine pour sensibiliser au handicap, sept masseurs-kinésithérapeutes, une infirmière, une assistante coordonnatrice.

Matériel médical à disposition, échographie, cryothérapie, électrothérapie.

Au total, 134 consultations.

Actions-Formations-Recherche

Sport-santé : Implication de la commission médicale.

Le Dr Emmanuelle Cugy et Vincent Ferring, Kiné fédéral national, ont pleinement participé au contenu de la nouvelle formation Handisport-Santé. Première session de formation fin 2019.

Médecine sportive :

De nombreux cours sont donnés en capacité de médecine du sport dans les centres hospitaliers universitaires, nous en profitons pour sensibiliser les internes aux handicaps.

Les étudiants en kinésithérapie du sport bénéficient également de la compétence des kinésithérapeutes fédéraux lors de leur formation.

Ces étudiants sont accompagnés par l'encadrement médical de la fédération lors de la production de leur mémoire de fin d'études.

Colloque :

Les membres de la commission médicale ont participé à une douzaine de colloques sur le territoire.

Bibliographie :

Rédaction de l'article concernant le sport et le handicap dans l'ouvrage « Médecine du sport », 4^e édition.

Dopage

La commission médicale intervient auprès des sportifs, à la prévention et à la lutte contre le dopage.

Les médecins, kinésithérapeutes et infirmiers se rendent disponibles au sein de leur commission pour informer régulièrement les sportifs sur les substances interdites par le code mondial antidopage.



CLASSIFICATIONS

Régulièrement, nous mettons à disposition notre expertise dans le cadre de la constitution des dossiers de classification de nos sportifs.

La convention formalisée avec la pitié salpêtrière a été un franc succès pour le HOP 2019.

Revue – articles

Sollicitations variées au sein même de la fédération par la cellule expertise (participation livret lésions cérébrales, livre de médecine du sport : chapitre particularités des sportifs Handisport)

Fait à Paris, le 6 mars 2020